



HAL
open science

Paysages nocturnes de la ville et politiques de la nuit

Thomas Fouquet

► **To cite this version:**

Thomas Fouquet. Paysages nocturnes de la ville et politiques de la nuit : Perspectives ouest-africaines. Sociétés politiques comparées, 2016, 38. halshs-01528875

HAL Id: halshs-01528875

<https://shs.hal.science/halshs-01528875>

Submitted on 30 May 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Dossier Nuits urbaines

Coordonné par Thomas Fouquet

Introduction

Paysages nocturnes de la ville et politiques de la nuit Perspectives ouest-africaines

Thomas Fouquet

CNRS (IMAF)

Chaire d'études africaines comparées (Rabat, EGE-UM6P)

Sociétés politiques comparées

38, jan.-avr. 2016

ISSN 2429-1714

Article disponible en ligne à l'adresse : http://www.fasopo.org/sites/default/files/charivaria1_n38.pdf

Citer le document : Thomas Fouquet, « Paysages nocturnes de la ville et politiques de la nuit. Perspectives ouest-africaines », *Sociétés politiques comparées*, 38, jan.-avr. 2016.



Paysages nocturnes de la ville et politiques de la nuit

PERSPECTIVES OUEST-AFRICAINES

Thomas Fouquet

Assertion banale s'il en est, la nuit revient chaque jour, drapée d'ombres et de lumières, ponctuée de silence et de vacarme, d'interdits et de transgressions... L'intérêt scientifique qu'elle suscite reste pourtant sans commune mesure avec cette *omniprésence temporaire* et les multiples reconfigurations sociales, politiques et économiques incidentes. La question des temporalités est quant à elle rarement envisagée sous l'angle du rythme nyctéméral (l'alternance jour/nuit), au profit des usages sociaux et politiques du temps sur des durées plus longues. Sans doute y a-t-il ici des effets de polarisation disciplinaire à identifier, cette question restant globalement un domaine réservé des historien-ne-s¹.

En tout état de cause, ce constat de départ tranche nettement avec l'investissement croissant dont l'espace-temps nocturne fait l'objet, particulièrement en milieux urbains. Concernant le développement d'un secteur économique spécifiquement « de la nuit », en lien notamment avec les activités de loisirs – ou *night-time economy*, selon une expression consacrée dans les sciences sociales anglophones –, un article paru dans *The Guardian* en mai 2015 avançait par exemple les chiffres suivants : en 2010, ce secteur employait environ 1,3 million de personnes en Grande-Bretagne et représentait un apport économique de l'ordre de 66 millions de livres sterling ; cet apport est aujourd'hui estimé à 70 millions de livres sterling, soit à peu près 4 % de la production économique britannique dans son ensemble².

Sans prétendre faire ici le tour d'une question aussi vaste, on pourrait relier cette sous-évaluation académique de la nuit à certaines représentations collectives à la fois très anciennes et bien ancrées dans le présent³. A contrario de l'activité débordante communément admise à propos du jour, le temps nocturne évoquerait avant tout un moment suspendu dont la fonction naturelle et partant légitime serait la recomposition des forces dans le confort et la sécurité du chez-soi⁴. Si elle est toutefois veillée, la nuit doit alors être étroitement surveillée, tant les usages nocturnes de l'espace public sont perçus ou présentés comme suspects et dangereux. C'est du reste sur cet aspect que la recherche s'est le plus focalisée. Il s'en dégage une espèce de métaphysique de la peur nocturne à travers le temps, alors que la nuit est censée condenser tous les dangers et toutes les turpitudes, qu'elle est le temps où les esprits maléfiques se mettent en action, où les mauvais penchants humains prennent le dessus et trouvent un espace d'expression, etc. Au fond, pendant longtemps, et si l'on excepte celles et ceux n'ayant de raisons qu'inavouables pour s'y produire, il n'y a guère eu que certains poètes et philosophes pour confesser quelque attirance envers la nuit⁵.

¹ A de notables exceptions néanmoins : pensons entre autres à Fabian, 2006.

² <http://www.theguardian.com/business/2015/may/06/uk-night-time-economy-now-has-its-own-industry-group>

³ Pour une étude de ces représentations sur le temps assez long et en contextes européens (France et Royaume-Uni principalement, Espagne et Italie dans une moindre mesure), voir Cabantous, 2009.

⁴ Sans doute faudrait-il faire ici exception des grandes métropoles qui, elles, « ne dorment jamais », ce qui contribue justement à la fabrication de leur désirabilité.

⁵ Voir notamment Paquot, 2000.

S'appuyant sur une enquête effectuée à Maboneng, un secteur très populaire de Johannesburg (Afrique du Sud) soumis à d'importantes dynamiques de gentrification⁶, Chrystel Oloukoï propose dans ce dossier une analyse très fine de ce type de représentations. A travers une approche en termes de « déréalisation », elle s'intéresse notamment au « processus par lequel les espaces nocturnes centraux sont rendus étranges aux classes dominantes de Johannesburg ». Entre l'expérience directe ou concrète de la nuit d'abord, sa représentation ensuite, sa narration enfin, un certain nombre de dissonances s'insinuent ; C. Oloukoï montre que ces configurations contribuent à la cristallisation d'une perception altérée ou dédoublée de l'espace-temps nocturne urbain, entre lieu physique et objet narratif, voire fantasmatique.

En prolongement de ces analyses, on peut suggérer que cette défiance à l'égard de la nuit ne relève pas simplement d'une peur irraisonnée ou atavique du temps nocturne. Elle tient également à tout ce que la nuit divulgue ou pourrait divulguer des sociétés, sous le vernis de décence et le voile de pudeur. De fait, le miroir nocturne peut renvoyer une image crue et, partant, souvent dérangeante. La violence des controverses qui ont entouré la sortie du film de Nabil Ayouch *Much loved*⁷ au Maroc en 2015 est à cet égard très parlante. Cette œuvre de fiction met en scène des jeunes femmes marocaines qui écumant les nuits de Marrakech en quête de moyens de subsistance pour elles-mêmes et leurs proches, mais aussi d'une plus grande autonomie et d'un destin plus en phase avec leurs rêves de réussite. Cette mise en lumière de soirées privées orgiaques et de boîtes de nuit où l'alcool, le sexe (homo et hétéro) tarifé et la cocaïne se mêlent en un cocktail explosif a fait l'objet d'attaques très virulentes dans le royaume chérifien, par le haut comme par le bas : interdiction du film par les autorités, agression physique de son interprète principale Loubna Abidar – littéralement confondue avec le personnage qu'elle incarne à l'écran –, flots d'insultes et de menaces déversés sur les réseaux sociaux numériques...

Ajoutons encore que le thème des loisirs urbains nocturnes pourrait paraître trop superficiel ou mineur pour fonder un véritable projet scientifique. Ce serait toutefois négliger que ce domaine d'activités économiques et sociales figure désormais en bonne place dans l'agenda de nombreuses métropoles et participe de leur attractivité, notamment touristique. Ce serait également dénier à cet objet la qualité de révélateur social et politique, alors même que la nuit urbaine polarise d'importants débats et conflits, mais est aussi profondément travaillée et façonnée par les désirs de ceux qui la fréquentent⁸. Ces considérations restent bien sûr variables dans le temps et l'espace, et j'aurai ainsi à revenir sur quelques spécificités ouest-africaines à ce propos. Du reste, ces derniers mois, en Afrique de l'Ouest – à Bamako, Ouagadougou, ou dans la cité balnéaire de Grand Bassam en Côte d'Ivoire –, ce sont bien des lieux et des activités de loisirs, notamment nocturnes et/ou internationalisés, qui ont fait la cible d'attaques terroristes. Si, bien sûr, les enjeux et modalités de ces événements dramatiques diffèrent d'un lieu et d'un contexte à l'autre, il n'y a probablement pas plus triste ni meilleure preuve du sérieux de cette question, voire de son caractère politique, y compris dans le sens le plus fort du terme.

En s'appuyant sur ces considérations liminaires, l'objet de ce texte est d'introduire différents enjeux qui se rapportent à l'étude de la nuit urbaine, en poursuivant un objectif essentiellement programmatique. Les contextes urbains ouest-africains constituent la toile de fond principale des propositions qui suivent ; les trois autres textes rassemblés dans ce *charivaria*, davantage assimilables à des études de cas (Afrique du Sud, Manille, Madagascar et Mozambique), présenteront des points d'ancrage empiriques et thématiques différents, susceptibles de nourrir ainsi une réflexion à la fois collective et comparative.

⁶ Pour une approche critique des phénomènes de gentrification contemporains, mais aussi en forme d'hommage à notre regretté collègue, voir la contribution de Matthieu Giroud : <http://www.laviedesidees.fr/Mixite-control-social-et-gentrification.html>

⁷ Production Les Films du Nouveau Monde et New District (Pyramide Distribution), France-Maroc, année de sortie 2015 (durée 1h48).

⁸ Pour une étude présentant l'historicité de ces enjeux sociaux, politiques et économiques dans le contexte new-yorkais de l'entre-deux-guerres, voir Peretti, 2007.

ENTRE NUITS ET JOURS

Il faut d'abord repartir de l'idée selon laquelle la nuit s'imposerait encore comme une *frontier* non seulement sociale mais académique⁹ ; ou tout au moins qu'à ce jour elle a surtout fait l'objet d'études éparses, sans qu'un véritable domaine de recherche structuré comme tel ne s'en dégage¹⁰. Ce constat semble plus prononcé encore dans le champ des études africaines.

En forçant un peu le trait, on peut suggérer que la « vraie » vie sociale, politique ou économique continue de s'entendre par défaut dans le temps diurne, un peu comme l'individu générique des sciences sociales est longtemps demeuré de sexe masculin avant que les *gender studies* et la critique féministe ne tentent d'y remettre bon ordre sexué. Si une telle analogie peut paraître surprenante, voire dérangement, on pourrait néanmoins faire valoir qu'en bien des situations les présupposés négatifs à l'encontre du noctambulisme se renforcent lorsqu'ils sont déclinés au féminin, prenant la forme d'un dispositif de contrôle genré.

Ce que l'on pourrait nommer le stigmatisme nocturniste est alors susceptible de se muer en « stigmatisme de la putain », suivant l'expression de Gayl Pheterson¹¹. Un article de presse sénégalais illustre bien cette idée, en rapportant qu'à Dakar,

« durant les patrouilles nocturnes, les policiers réclament bien souvent aux filles des carnets de santé [carnets de suivi sanitaire obligatoires pour une pratique légale de la prostitution au Sénégal], là où ils demandent aux hommes la présentation de leur carte d'identité nationale. Même si elles ne se livrent pas au racolage, il suffit juste parfois de s'habiller de manière sexy, la nuit, pour être taxée de prostituée. Pourquoi, par ailleurs, une femme qui entre dans un bar ou s'aventure aux alentours de celui-ci, est vite assimilée à une prostituée¹² ? ».

Un tel exemple, assurément déclinable dans le temps et l'espace, démontre que la nuit urbaine est clairement genrée, au moins en regard des modes de contrôle auxquels elle est soumise. Sur un plan connexe, une large littérature fait état de l'insécurité – réelle ou ressentie – nettement supérieure à laquelle les femmes sont soumises lorsqu'elles évoluent dans la ville nocturne, alors qu'elles sont susceptibles d'être exposées à un harcèlement masculin très récurrent, voire constant¹³.

Finalement, cette analogie avec les études de genre permet surtout d'insister sur le potentiel critique d'une étude de la nuit, pour éclairer d'un nouveau jour certaines configurations sociales et de pouvoir. L'ambition est alors de plusieurs ordres. Je m'en tiendrai ici à deux niveaux d'observation et d'analyse, qui n'ont pas vocation à définir une sorte de prêt-à-penser applicable à la nuit, mais plutôt à articuler certains enjeux de savoir.

⁹ A l'instar de Luc Gwiazdzinski dans *La Nuit, dernière frontière de la ville*.

¹⁰ Deux nuances peuvent être introduites pour ce qui concerne les sciences sociales françaises. D'abord, le collectif de recherche Candela s'emploie depuis quelques années à développer des travaux sur la question des « politiques de la nuit », essentiellement sur des terrains urbains hexagonaux. Ensuite, et a contrario, le groupe de recherche « anthropologie de la nuit » (LESC-Université Paris-Ouest) se consacre largement à des terrains et objets nocturnes non européens mais, en revanche, sans prendre en charge, ou très peu, la dimension urbaine de la nuit : pour une publication-manifeste de ce groupe de recherche, voir J. Galinier *et al.*, 2010.

¹¹ Pheterson, 2001

¹² Journal *Nettali*, édition du 5 février 2010 : <http://www.nettali.net/Lorsque-le-carnet-de-sante-devient.html>

¹³ Pour m'en tenir à un seul exemple : Grazian, 2009.

Une approche dense et dynamique du « nightscape »

Le problème est d'abord d'examiner d'éventuelles spécificités propres au temps nocturne, en termes d'activités économiques, de flux d'individus et d'usages sociaux de l'espace, de productions imaginaires et de narrations artistiques, d'innovations culturelles, de conceptions esthétiques et d'expériences sensibles ou sensorielles (voir Didier Nativel dans ce dossier), de politiques publiques et de dispositifs de contrôle, de conflits (micro)sociaux et moraux afférents, de rapports de genre et de sexualité, d'ambiances et de loisirs, de performances corporelles et d'ostentation matérielle, etc. Cet examen doit ainsi faire varier les échelles d'observation, en regardant aussi bien les pratiques et positionnements individuels qui contribuent à la production de la nuit urbaine, les dynamiques collectives qui s'y rapportent en termes d'organisation matérielle et infrastructurelle, de régulation sociale, morale et politique, et enfin les débats contradictoires de la « nocturnité¹⁴ » qui s'en dégagent. Cela revient, en somme, à documenter aussi densément que possible les modes d'agencement des « paysages nocturnes » de la ville, ou *nightscape*¹⁵. Deux rapides remarques à propos de cette notion qui a émergé au cours des dernières années.

Il convient d'abord de rendre à César ce qui lui revient... la figure impériale étant en l'occurrence incarnée par l'anthropologue Arjun Appadurai. C'est en effet lui qui a fourni le plus gros effort de conceptualisation du suffixe *-scape*, dans son étude des conséquences culturelles de la globalisation¹⁶. En m'appuyant sur son approche des *global scapes*, ou « paysages globaux », je voudrais souligner que mon usage du *nightscape* en contextes urbains ouest-africains fait une large place à la question des imaginaires du global et de leurs effets sociaux, politiques et culturels locaux. De fait, les scènes urbaines nocturnes des métropoles d'Afrique de l'Ouest – Dakar ou Abidjan par exemple – constituent de hauts lieux de circulation, d'appropriation et de réfraction de tendances culturelles globalisées. En témoignent nettement les styles qui y sont performés, les aspirations cosmopolites qui s'y expriment au ras du *dancefloor*, mais aussi les postures critiques ou contestataires qui s'en dégagent. En termes simples, la nuit urbaine constitue un site d'observation privilégié de certaines articulations entre le local et le global, notamment et y compris en regard des débats contradictoires qui s'en dégagent. Pour faire une formule, on pourrait dire que la nuit est *un ou le temps du monde*.

Dans sa contribution à ce dossier, Jérôme Tadié se situe sur un plan assez proche en soulignant que le travail de nuit à Manille est d'une certaine façon « dé-nocturnisé » par le biais de l'internationalisation des activités de services (des centres d'appels téléphoniques en l'espèce) et de certaines contraintes spécifiques qui en dépendent, en particulier celle des *jetlags* intercontinentaux. Parmi les entrepreneurs « de la nuit » philippins, ces logiques transnationales donnent lieu à des stratégies rhétoriques visant à minimiser le stigmate nocturniste largement rattaché à leur secteur d'activités – *i. e.* c'est du travail « international » plus que « de nuit ». Mais, de fait, la frontière diurne/nocturne est susceptible de se brouiller dès lors qu'elle apparaît moins temporelle que diluée spatialement, pour ne pas dire à échelle globale. *Lost in translation* en quelque sorte.

Ma seconde remarque est plus critique. Elle concerne la surenchère dont le suffixe *-scape*, toujours lui, fait aujourd'hui l'objet dans les sciences sociales. Il y a tous les *scapes* d'Appadurai déjà évoqués (*ethnoscape*, *mediascape*, etc.), mais aussi dorénavant le *warscape*, ou encore le *soundscape* dont Tim Ingold¹⁷ a proposé une critique très éclairante. En m'appuyant sur certaines préventions formulées par cet auteur, je voudrais montrer que l'un des risques, avec le concept de *nightscape*, est de contribuer de facto à une vision réifiée de l'espace-temps nocturne. Comme si ce « paysage » particulier de la ville pouvait revêtir une signification

¹⁴ Notion que l'on peut définir comme « le système de représentations et de pratiques qui construit et structure le rapport à la nuit » dans une société donnée, par référence à la proposition de Frank Noulon, 2009. Sur cette notion, voir également Galinier *et al.*, 2010.

¹⁵ Voir, entre autres, Farrer et Field, 2015 ; Chatterton et Hollands, 2003.

¹⁶ Appadurai, 1996.

¹⁷ Ingold, 2007. Je remercie Nicolas Puig d'avoir attiré mon attention sur ce texte et les analogies critiques entre le *soundscape* et le *nightscape* que l'on peut en retirer.

autonome. En réalité, la nuit présente cette particularité d'être à la fois souvent conçue socialement comme un « monde en soi », effectivement ; mais elle est simultanément toujours-déjà envisagée par rapport au temps diurne, ou en fonction de lui. Et c'est au prix de cette conception dialectique de la nuit et du jour que l'on peut, d'une part, dépasser le risque d'une essentialisation du temps nocturne et, d'autre part, contribuer à une lecture véritablement dynamique de la nuit urbaine.



Exemples de flyers promotionnels, nightclub Le Nirvana, Dakar

Pour une conception dialectique jour/nuit

Cela nous amène à un deuxième niveau d'observation et d'analyse, qui consiste à saisir ce que la nuit dit du jour et réciproquement, c'est-à-dire à interroger ces deux temporalités jumelles sous l'angle de leur constitution mutuelle. L'analogie avec les études sur le genre peut s'avérer ici encore utile. De même que celles-ci ne sont pas réductibles à une étude des femmes mais s'adressent plus largement aux rapports entre les sexes, une étude de la nuit devrait s'intéresser à la co-construction des temporalités diurnes et nocturnes, sur les plans social, politique, économique et symbolique. Le problème est alors de parvenir à une lecture fluide et décloisonnée de la nuit, en s'appuyant non pas (ou pas seulement) sur d'éventuelles ruptures nocturnes – même dans les cas où les acteurs eux-mêmes évoquent de telles césures –, mais en l'envisageant plutôt comme un révélateur de rapports sociaux et de relations de pouvoir dont le sens et les effets débordent largement ce cadre temporel précis. Cette perspective, ou ce niveau d'analyse, est en effet celle qui permet d'envisager de la manière la plus féconde les dimensions politiques de la nuit, à travers les inquiétudes qu'elle suscite et les formes de contrôle qui s'en dégagent, les controverses morales qu'elle agrège, ou encore les contestations sociales ou l'indocilité culturelle qu'elle héberge.

Cette approche dialectique de la nuit et du jour doit également être attentive aux moments de transition, de seuil, de basculement d'un registre temporel à l'autre, et à leurs effets collectifs autant qu'individuels, et symboliques autant que matériels. Parce que la nuit dessine une frontière, non seulement académique mais aussi sociale, morale, voire intime, elle peut être interrogée en termes de franchissement, avec tout ce que cela implique de contraintes et d'empêchements, d'engagement et d'indocilité, de risques, de ruse ou d'habileté. L'idée directrice est ici qu'une limite – qu'elle soit physique ou symbolique, sociale ou morale – devient particulièrement signifiante et intelligible suivant les manières qu'elle a d'être négociée.

J'ai pu jauger l'importance de ces moments de transition ou d'entre-deux notamment durant la recherche que j'ai consacrée à des jeunes femmes sénégalaises qui se produisent quotidiennement dans des bars et nightclubs de Dakar – celles que j'ai nommées des aventurières de la nuit. Le moment des préparatifs, qui précède la « traversée » nocturne de la ville, voit s'opérer une véritable mutation non seulement dans l'apparence des protagonistes (vêtements, maquillage, coiffures, etc.), mais aussi dans les attitudes et les subjectivités¹⁸. Ces transformations témoignent notamment des positionnements critiques des actrices : alors que le jour est largement associé aux contraintes et aux empêchements de tout genre, la nuit évoque au contraire un moment d'ouverture des possibles et de réinvention des positions sociales. Le basculement vers le temps nocturne non seulement produit des effets sur les manières de se montrer et d'occuper la scène urbaine, mais s'accompagne d'une forme de critique sociale sur les conditions de vie expérimentées au quotidien, qui sont alors conjurées ou transcendées durant la nuit.

On comprend bien ici l'intérêt et même la nécessité de penser ensemble le jour et la nuit : l'âpreté du jour donne, par contraste, ses qualités ou son attrait à la nuit ; et c'est l'articulation de ces différents registres temporels qui permet de produire des effets de critique. En d'autres termes, la nuit urbaine peut s'avérer propice au déploiement d'un « art de n'être pas tellement gouverné¹⁹ ». Bien sûr, une telle assertion reste largement solidaire d'un terrain d'enquête précis et n'a pas valeur générale. Jérôme Tadié, dans sa contribution au présent dossier, montre au contraire que ce sont des logiques d'aseptisation, d'uniformisation et de régulation qui caractérisent les plateformes de travail de nuit à Manille, bien loin de toute idée d'indocilité nocturne. Pour autant, ces conceptions différentes ne doivent pas être vues comme contradictoires, mais plutôt complémentaires ; le croisement des regards et des terrains dit quelque chose de la diversité des enjeux, des conceptions, des dispositifs de contrôle et enfin des usages sociaux et/ou professionnels dont les nuits urbaines sont le cadre, d'un contexte à l'autre, mais aussi en un même lieu.



Routes des Almadies, Dakar, même angle jour/nuit (photos Thomas Fouquet, octobre 2015)

L'articulation de ces différents niveaux d'observation et d'analyse doit aboutir à une compréhension fondamentalement dynamique de l'espace-temps nocturne. Placer la nuit au cœur de l'équation sociale et politique de la ville aide notamment à saisir la pluralité des régimes moraux qui s'y côtoient, s'y confrontent et participent intrinsèquement de la production des citadinités. Certes, la nuit n'est pas le simple « envers du jour » en ce qu'elle conserve « des propriétés spécifiques²⁰ ». Son étude doit néanmoins permettre de jauger la renégociation nocturne des systèmes de normes, les articulations problématiques entre le visible et l'invisible ou le montré et le caché, qui fournissent autant d'indices des contradictions

¹⁸ Analyses présentées notamment dans Fouquet, 2007.

¹⁹ Pour faire écho à ce que Michel Foucault posait comme un aspect central du positionnement critique : Foucault, 1990.

²⁰ http://www.mae.u-paris10.fr/lesc/IMG/pdf/Nuit_texte_presentation.pdf

et de l'hétéroglossie propres aux collectivités que nous observons. Penser un monde social (urbain) donné à travers le prisme de sa nocturnité, c'est finalement s'offrir la possibilité de remettre un peu de doute et de désordre heuristiques là où l'évidence de l'ordre temporel diurne et des configurations de pouvoir qui s'y manifestent paraît d'abord s'imposer. Le domaine des loisirs urbains nocturnes constitue un objet très fécond de ce point de vue.

SUR QUELQUES ASPECTS DU POLITIQUE DES LOISIRS URBAINS NOCTURNES

Le constat de faiblesse (au moins en nombre) des études consacrées à la nuit urbaine peut être nuancé par le développement de travaux récents qui tentent d'y introduire un peu de clarté empirique et conceptuelle, essentiellement sur des terrains européens et nord-américains, asiatiques dans une moindre mesure. Les études africaines sont en revanche pour le moment largement restées à l'écart de ce relatif essor.

Ces travaux, anglophones pour beaucoup, s'intéressent à la *nightlife* et à la *night-time economy* principalement sous l'angle des loisirs urbains nocturnes. S'en dégagent un certain nombre de thèmes et d'enjeux spécifiques, d'abord en regard des sociabilités festives et d'usages de la ville connexes. Citons entre autres : consommation d'alcool et/ou de drogues diverses, séduction et sexualités, constitution de « petits milieux » cosmopolites et appropriations locales de tendances culturelles globalisées, franchissement de frontières sociales et expériences de l'encanaillement dans des zones urbaines populaires (*slumming*)²¹, pratiques de démonstration matérielle et corporelle, etc.

Certaines de ces analyses se situent à une échelle plus macro : gentrification et revalorisation urbaine par l'implantation d'établissements de nuit vecteurs de mixité sociale – en jouant parfois sur l'image sulfureuse d'un lieu/quartier²² –, émergence de pôles festifs liée au redéploiement d'une économie du divertissement dans de nombreuses métropoles postindustrielles, uniformisation de l'offre festive et de loisirs propre à l'expansion de modèles économiques néolibéraux, développement et/ou transformation des pratiques de gouvernement nocturne des villes, etc.

Un autre intérêt de ces travaux est d'insister sur le caractère fondamentalement ambivalent des représentations et des usages, sociaux comme politiques, de la nuit urbaine. D'une part, la densité de sa vie nocturne confère à la ville une part de son authenticité et de son attractivité – ce qui fait d'elle une « vraie ville », a contrario des petites villes où « c'est mort le soir²³ » – en contribuant éventuellement au récit mythique de la grande cité qui ne dort jamais : c'est le registre de la ville-plaisir, de la ville-désir ou de la ville de tous les possibles qui est ici mis en avant ; et l'idée selon laquelle « l'air de la ville rend libre²⁴ » n'est assurément pas loin. Mais, d'autre part, l'investissement toujours plus massif de la nuit par les citoyens est sujet à cautions et précautions elles aussi croissantes, sur fond notamment de maintien de l'ordre public et de sécurisation de l'espace urbain, de prévention des nuisances sonores, de l'alcoolisme et du commerce de drogues, de lutte contre le travail du sexe, de gestion des flux de noctambules, etc. Autant d'enjeux de contrôle ressortissant cette fois-ci aux registres légal, technique, gestionnaire ou encore sanitaire, mais qui restent néanmoins très imprégnés de visées et visions moralisatrices.

Ainsi, nous nous trouvons ici aux prises avec ce que je nommerais une tension heuristique : les mêmes raisons qui font redouter la nuit ou lui confèrent sa négativité pour les uns fondent son attrait ou sa désirabilité aux yeux des autres. Ivresse, lâcher-prise (éventuellement au sein de paradis artificiels) et excès en tout genre, rencontres sexuelles « sans lendemain » et érotisation des rapports sociaux, réinvention des

²¹ Heap, 2009.

²² A cet égard, voir entre autres Nofre, 2013.

²³ Pinçon et Pinçon-Charlot, 2000 : 15.

²⁴ Suivant un très ancien proverbe allemand, remis en lumière notamment par Max Weber dans *La Ville* (p. 74).

rôles et places individuels par le dépassement de certaines frontières physiques et symboliques internes à la ville – l'ensemble médiatisé par le risque, ou tout au moins la sensation de s'exposer à un danger potentiel, qui peut rehausser l'intensité de l'expérience nocturne. Voilà autant de répertoires qui servent de support aussi bien à la dénonciation de la dangerosité ou des turpitudes de la nuit qu'à l'énonciation des plaisirs de la ville nocturne²⁵.

Ces configurations mâtinées d'ambivalence construisent ainsi la nuit urbaine comme un espace-temps disputé, où se polarisent des débats contradictoires relatifs, entre autres, à la définition de la bonne urbanité. C'est là un aspect qui contribue à construire la spécificité, mais aussi l'intérêt de la nuit comme objet des sciences sociales.

Cette tension heuristique trouve sans doute sa pleine mesure, et est d'autant plus perceptible, dans des mondes sociaux soumis à certaines formes d'autoritarisme. C'est ainsi qu'Asef Bayat²⁶ – sans toutefois situer clairement ses analyses dans le temps nocturne – a évoqué les enjeux politiques du divertissement et du plaisir, et leurs modes de répression, dans des sociétés moyen-orientales caractérisées par la très forte prégnance en leur sein du moralisme islamique. C'est le sens de son étude des politiques du divertissement, ou *politics of fun*, qui joue notamment sur la contraction des termes *fun* et *fundamentalism* : « *anti-fun-damentalism* », écrit-il, mettant ainsi en perspective les craintes que suscite le divertissement populaire parmi différents représentants de l'« autorité morale-politique », et la recherche du plaisir par des populations désireuses de s'affranchir temporairement de leurs contraintes quotidiennes et des normes prescriptives qui s'y rapportent. En suivant les analyses de Bayat, les activités de loisirs ont un sens et une portée politique d'autant plus forts que l'encadrement (ici politico-religieux) des populations est vigoureux, serré et contraignant. Qu'en est-il alors de sociétés urbaines où les injonctions morales (religieuses ou autres) se manifestent de façon a priori plus modérée et, tout au moins, sans posséder un pouvoir de contrainte aussi fort ?

Y compris en dehors des situations autoritaires les plus avérées, on peut suggérer que « le politique imprègne les loisirs », dans la mesure où ceux-ci « sont fondamentalement une pratique sociale, dont les formes et formulations, styles et symboles, modalités et significations sont non seulement construits socialement, mais étroitement imbriqués aux – non moins construites – divisions et hiérarchisations sociales par l'âge, le genre, la classe et la race²⁷ ». Une telle perspective opère un déplacement dans l'analyse du politique, du haut vers le bas en quelque sorte, en formulant en creux la question de la légitimité à prendre part aux plaisirs de la ville en fonction de l'équation personnelle de chacun-e.

Ainsi, il ne s'agit plus seulement de considérer les modes de régulation étatiques ou juridico-politiques des activités de divertissement, mais plutôt de saisir comment les loisirs sont eux-mêmes traversés et travaillés par des logiques de stratification et de discrimination internes ; et, partant, comment ils réfractent des configurations de pouvoir plus englobantes. Dans le même temps, l'univers des loisirs nocturnes urbains peut figurer un espace critique où, aux yeux de certains, se reflète un « compromis ironique entre ce qu'ils pouvaient imaginer et ce que la vie sociale va leur permettre²⁸ ». Cette dimension de critique intrinsèque constitue une piste de recherche très pertinente pour l'étude de la nuit urbaine en Afrique de l'Ouest, notamment face aux difficultés de s'émanciper de rôles et places assignés pour de nombreux jeunes citadins.

²⁵ Voir le texte de Chrystel Oloukoï dans ce dossier. Par ailleurs, Paul Chatterton soulignait déjà cette ambivalence propre à la nuit comme objet d'étude : « How are we to make sense of these seemingly contradictory tendencies in which the night-time economy is associated with both the good times of stylish, exclusive activity and the bad times of violence, disorder and criminality ? » Voir Chatterton, 2002.

²⁶ Bayat, 2010.

²⁷ Zeleza, 2003.

²⁸ Appadurai, 1996.

PERSPECTIVES OUEST-AFRICAINES

Les métropoles africaines ont été, dans l'ensemble, peu étudiées sous l'angle de leur vie nocturne, tant par les historiens que par les anthropologues²⁹. Le prisme des sociabilités et des loisirs urbains nocturnes s'avère pourtant très fécond pour éclairer certains enjeux liés à la production des citadinités dans ces espaces.

En situations coloniales d'abord, les activités de divertissement des colonisés ont fait l'objet d'une attention très forte de la part des autorités. Celles-ci ont tenté de les canaliser ou de les empêcher, en tout cas de les discipliner, afin notamment de se prémunir contre toute forme de désordre social, moral et politique. Ces considérations renvoient plus largement à la conception coloniale de la ville, où les colonisés n'ont longtemps été tolérés qu'en tant que force de travail – une sorte de mal nécessaire en quelque sorte. Le risque était sinon que certain-e-s puissent s'y croire « chez eux », enclins dès lors à transgresser les frontières sociales que les colonisateurs tentaient tant bien que mal de maintenir.

Les études manquent pour se faire une idée précise des modes de gouvernement nocturne de la ville coloniale en Afrique de l'Ouest, aussi et surtout en matière de loisirs. Etudier les modalités proprement nocturnes d'administration des villes permettrait au demeurant de mettre en lumière de nouvelles facettes des logiques de contrôle, de ségrégation ou de stratification qui avaient cours dans la diversité des situations coloniales. Je pourrais évoquer à ce propos une étude faisant référence pour l'histoire des loisirs urbains en Afrique, centrale en l'occurrence, « Loisirs et société à Brazzaville pendant l'ère coloniale », parue en 2005 pour la version française³⁰. Dans cet ouvrage de Phyllis Martin, qui traite pourtant d'une ville congolaise réputée être un haut lieu de sociabilités festives et nocturnes en Afrique³¹, l'occurrence des termes « nuit » et « nocturne » est de l'ordre d'une dizaine. Par ailleurs, ces termes ne figurent pas dans l'index du livre. On peut d'autant le regretter que lorsque Phyllis Martin évoque, par bribes, les sociabilités nocturnes, elle ouvre en creux des pistes de recherche très stimulantes. Entre autres : la mixité sociale ou « raciale » dont certains établissements de nuit étaient le théâtre, alors que, par ailleurs, la séparation entre colonisateurs et colonisés était fermement maintenue au sein de la ville – quoique avec une intensité variable suivant les différents « moments³² » coloniaux. Cela suggère un brassage social relativement inédit, et essentiellement temporaire, dont l'espace-temps nocturne a pu constituer le cadre assez unique, ou en tout cas privilégié.

Mais, a contrario ou en contrepoint, Phyllis Martin suggère également qu'il aurait existé quelque chose comme un gouvernement nocturne de la ville coloniale, visant notamment à éviter les mélanges susdits, mais aussi, plus largement, à juguler la présence plus difficilement contrôlable et partant dangereuse des colonisés dans l'espace citadin. La question du couvre-feu urbain pourrait, parmi d'autres, constituer un

²⁹ Dans les études africaines françaises, l'un des apports les plus consistants sur ces questions est un numéro déjà ancien de la revue *Autrement* consacré aux dynamiques culturelles au sein de grandes métropoles africaines ; une partie de cette somme concerne les « nuits tropicales », rassemblant ainsi des études éparées par ailleurs assez déconnectées des travaux plus centraux de leurs auteurs : voir B. Tilliette, 1984. Catherine Fournet-Guérin et Marie Morelle (2006) ont proposé une contribution à l'étude des nuits de Tananarive (Madagascar), surtout sous l'angle de leur curieuse « atonie ». L'un des intérêts de cet article est d'interroger les liens entre citadinité et nocturnité, tout en resituant cet objet dans un questionnement des enjeux sociaux et politiques plus larges qu'il permet d'éclairer. Plus récemment, Chrystel Oloukoï (2015) a entamé une série de travaux de géographie urbaine à Maboneng dans la périphérie de Johannesburg. S'intéressant notamment aux logiques de gentrification à l'œuvre dans certains quartiers populaires, elle a pu démontrer combien peurs et désirs se mêlent dans la construction de la nuit urbaine au sein de ces espaces. Le texte de Chrystel Oloukoï dans ce dossier développe une approche synthétique des principaux arguments de cette recherche plus ample. La thèse que j'ai consacrée aux « aventurières de la nuit » à Dakar avait également pour ambition d'engager une réflexion plus approfondie sur la nuit urbaine. Mon examen s'est néanmoins focalisé sur une population très spécifique de jeunes femmes sénégalaises, et c'est à la lumière de leurs pratiques, trajectoires et « carrières de la nuit » que j'ai construit mon questionnement. L'univers des loisirs urbains nocturnes apparaissait en ce sens en filigrane dans mon travail, comme contexte englobant, plutôt qu'il n'en constituait l'objet central : voir Fouquet, 2011.

³⁰ Martin, 2005.

³¹ Pour une analyse de l'« ambiance » dans la ville voisine de Kinshasa, voir Biaya, 1996.

³² Sur cette notion de « moment », voir la contribution de Jean-François Bayart dans le présent numéro.

objet intéressant, notamment parce qu'un tel dispositif de contrôle a sans doute joué un rôle important dans la configuration des usages de la ville, voire des subjectivités citadines, en posant des contraintes horaires très fortes. On retrouve à travers ces deux exemples, la tension heuristique déjà évoquée : entre plaisir et répression ; entre désir et contrôle.

Sous cette optique, le texte de Didier Nativel dans ce dossier vient nettement combler un vide, en proposant des pistes théoriques et empiriques pour une histoire des sensorialités urbaines coloniales à Madagascar et au Mozambique. Il montre ainsi que cet objet permet de saisir certaines formes de dominations, mais aussi des exutoires possibles laissés aux colonisés dans des contextes de tensions plus ou moins fortes. En suivant ces analyses, on comprend finalement que ces sensorialités nocturnes coloniales sont un prolongement plus qu'un envers du monde sensible clivé diurne. En ce sens, D. Nativel paraît rejoindre l'idée selon laquelle, parmi les administrateurs coloniaux, « les inquiétudes relatives aux activités nocturnes des colonisés étaient intimement liées aux structures diurnes de la domination coloniale et aux prémisses psychologiques sur lesquels cette autorité était censée s'appuyer³³ ».

Aussi, considérant combien les loisirs des colonisés étaient déjà eux-mêmes appréhendés avant tout sans l'angle de leur dangerosité potentielle, on peut émettre l'hypothèse que ces logiques se renforçaient une fois la nuit tombée, avec bien sûr des incidences sur les usages de la ville. Ici, deux remarques peuvent être faites. La première renvoie aux travaux de Richard Shain, qui fait partie des rares historiens à avoir travaillé sur la question des loisirs urbains nocturnes à Dakar durant la période coloniale. S'intéressant aux conséquences sociopolitiques du succès des musiques afrocubaines parmi les jeunes Dakarois au cours des années 1950, Shain mentionne un certain nombre d'effets concrets liés à l'apparition des nightclubs et au bouleversement de la géographie festive et des usages de la ville³⁴. Il souligne en particulier la mobilité accrue des jeunes citadins, contraints désormais de circuler à plus grande échelle urbaine afin de rallier leurs nouveaux lieux de réjouissance. En s'éloignant physiquement des espaces leur étant les plus familiers (le quartier d'habitation), nombre de jeunes se tenaient simultanément à l'écart des médiations communautaires et familiales. Ils expérimentaient en outre des formes festives clairement distinctes de celles davantage ancrées dans des modèles « du terroir » et structurées autour du collectif. Et ce sont finalement les « rythmes et itinéraires d'une ville à jouir³⁵ » qui se sont transformés, alors que la mobilité dans la nuit urbaine « devenait un symbole de jeunesse et de modernité³⁶ ».

Une deuxième remarque, qui traite là encore de la mobilité urbaine nocturne à Dakar, provient de mes travaux sur l'histoire des « femmes libres » dans la capitale sénégalaise. Cette catégorie de « femme libre » évoque, en l'espèce et a minima, une population de jeunes femmes que leur autonomie, notamment sexuelle, expose à certaines formes de stigmatisation. L'extrait d'un rapport émanant du directeur de la sûreté de Dakar, daté de mai 1960, permettra ici de souligner certains enjeux :

« Il n'a pas échappé aux services de police de Dakar qu'il existe un problème de mineures de moins de 16 ans se livrant à la prostitution. Ces filles éhontées, d'une insolence rare, insultent fréquemment en pleine rue le client qui se refuse à leurs sollicitations. Elles opèrent nuitamment aussi bien en Médina que dans certains quartiers dits "européens" de la ville de Dakar, telles la place Prôtet, l'avenue Roume, l'avenue W. Ponty et les petites rues qui les traversent ou leur sont parallèles. [...] Arrêtées entre 23 heures et 2 heures du matin, ces "filles" sont remises le lendemain à de vagues parents, à un "grand frère"³⁷. »

³³ Cooper et Stoler, 1997 : 26-27.

³⁴ Shain, 2002.

³⁵ Csergo, 1995 : 132.

³⁶ Shain, 2002.

³⁷ Archives nationales du Sénégal (ANS), ministère de l'Intérieur, V. P. [fonds « Vice-Présidence »] années 1958-1960, dossier n° 203.

On apprend ainsi que de jeunes citadines « éhontées » et « d'une insolence rare » évoluent un peu partout dans l'espace public nocturne dakarois, où elles seraient à l'origine d'un grand désordre. Pire encore, ces jeunes femmes se produisent désormais librement « dans certains quartiers dits "européens" » : comprendre, elles s'exportent depuis les anciens quartiers dits « africains » ou « indigènes » (la médina, etc.).

L'un des problèmes centraux semble finalement provenir de ce qu'elles transgressent certaines frontières spatiales et temporelles urbaines instaurées durant la colonisation – et dont le contenu sociopolitique s'est reconfiguré à l'issue de l'indépendance. J'ajoute que le qualificatif de « prostitution » ou de « prostituée » doit être pris avec précautions à propos de ces jeunes femmes : le fait pour elles de se produire de façon autonome dans l'espace public nocturne peut être suffisant pour étayer le stigmatisme de la prostituée aux yeux des autorités. On voit ainsi que l'extrait d'article de presse cité plus haut peut clairement être historicisé et inscrit dans une généalogie du stigmatisme nocturniste à Dakar, dans son intrication avec un contrôle genré de la nuit urbaine.

A travers un tel exemple, on saisit par ailleurs certaines continuités entre situations coloniales et postcoloniales en matière de contrôle nocturne de l'espace public. Dans les Etats postcoloniaux, l'emphase productiviste qui a accompagné les processus de construction nationale puis l'effort de développement a conduit, en miroir, à la stigmatisation des manifestations d'oisiveté ou d'hédonisme, tout spécialement parmi les jeunes urbains précarisés. La dénonciation de la paresse et de l'improductivité comme dispositif de contrôle prend ici une force et une signification politiques particulières, en assimilant là encore la quête du plaisir et de la détente à une menace potentielle. Cela renvoie à des enjeux bien spécifiques dans des sociétés où le chômage et le sous-emploi frappent durement les populations, rendant largement impropre la définition classique des loisirs comme un moment de régénération des forces laborieuses. Dans de nombreuses villes africaines, le souci paraît être plutôt de parvenir à réguler l'usage du temps vacant d'une majorité de jeunes citadins désœuvrés, afin qu'ils ne le consacrent pas à des activités moralement, socialement ou politiquement dangereuses.

S'ajoute à cela le poids des contraintes communautaires – familiales notamment – qui pèse sur ces cadets sociaux, souvent mobilisables, corvéables ou tout au moins soumis aux décisions d'aînés dont ils dépendent pour leur subsistance quotidienne. Dans l'ensemble, on pourrait suggérer que, du point de vue des jeunes urbains « conjoncturés », le problème n'est pas tant de faire usage d'un *temps libre* (i. e. chômage) dont ils disposent souvent à foison, que de faire un *usage libre* de leur temps y compris et surtout nocturne.

La question de la légitimité à prendre part à des activités récréatives peut également être posée en regard des types de loisirs eux-mêmes. Tant en situations coloniales que postcoloniales, certains divertissements sont considérés comme acceptables, voire profitables. Les activités sportives en particulier sont censées favoriser la canalisation des énergies des jeunes citadins tout en les disciplinant par le biais associatif. Les loisirs, de ce point de vue, peuvent être envisagés comme un outil de contrôle mis au service d'une régulation des expressions populaires de la citoyenneté. Il n'est ainsi pas étonnant qu'une majorité de travaux consacrés aux loisirs en Afrique concerne plus ou moins centralement le sport – le football tout spécialement, occupe une place écrasante dans ce domaine de recherche.

La nuit comme « temps du monde »

Les loisirs festifs nocturnes, en revanche, restent très peu étudiés. Mes enquêtes dans des villes d'Afrique de l'Ouest démontrent néanmoins clairement qu'une part importante des jeunes citadins aspire à sortir la nuit, à fréquenter notamment les nightclubs cosmopolites et les pôles festifs branchés. Mais, à cet égard, une autre forme de tension se manifeste. La capacité à se mouvoir dans la ville et à s'y adonner à des activités de divertissement n'a rien d'évident, en particulier durant la nuit. Tant les contraintes sociales que le déficit de moyens financiers entravent largement la mobilité urbaine, de loisirs a fortiori. Ainsi, beaucoup se trouvent astreints à un certain immobilisme, à l'échelle de leur quartier souvent sous-

équipé, où ils cultivent des sociabilités fondées sur l'entre-soi et le voisinage, à l'image du *grin* malien ou de la *fada* nigérienne. Cette question doit du reste être également modulée suivant la perspective du genre, en distinguant bien les systèmes de contraintes qui entourent respectivement les femmes et les hommes, notamment en termes de mobilité spatiale ou en regard du stigmate nocturniste. C'est justement parce que sortir la nuit peut s'assimiler à une forme de mobilité non seulement spatiale mais aussi sociale que l'univers des loisirs nocturnes constitue un bon révélateur sociologique ; c'est aussi parce qu'il permet certaines formes de transgression et de positionnements critiques qu'il constitue un solide révélateur politique de la nuit urbaine. A nouveau, les frontières internes à la ville deviennent significatives à travers les manières qu'elles ont d'être franchies ou négociées ; et les frontières temporelles ne sont pas exclues de cette analyse.

En miroir, pour de nombreux jeunes citadins, des circulations urbaines plus amples, notamment dans des bars et nightclubs branchés, peuvent participer d'un sentiment de dépaysement à domicile, en renvoyant simultanément à une expérience de « mobilité (sociale) ascendante fictive », pour emprunter les mots de Clyde Mitchell³⁸. Fréquenter certains milieux nocturnes soutient ainsi le désir d'être un « autre », mais aussi de se sentir « ailleurs », comme l'exprime bien cette interlocutrice « aventurière de la nuit » dakaroise :

« Quand je vois les nouvelles boîtes et tout ça, je me dis que quand même le Sénégal évolue. C'est dans ces endroits-là que tu constates vraiment les changements... Pas en restant à la maison je veux dire. Tu vois tout ce qui se fait de nouveau : la musique, la décoration, les vêtements, les danses... Tout ça quoi. Et là, tu sens que le Sénégal est bien dans le move. Moi ça me rend fière en un sens. [...] Dans certains endroits, je me sens... je ne sais pas... comme une touriste qui visite des endroits inconnus. Au Sénégal on dit comme ça : *Ku du toxu doo xam fu dëkk neexe* [proverbe : celui qui ne change jamais de lieu ne peut pas savoir où il fait bon vivre]. Ça veut dire qu'il faut être curieux dans la vie, il faut bouger... Voyager, quoi³⁹. »

Ces configurations disent quelque chose des imaginaires urbains qui font de la ville nocturne un espace ouvert, ou plus exactement un espace-temps qui ouvre sur des « mondes plus vastes⁴⁰ ». Sous cette optique, la nuit urbaine apparaît bien à nouveau comme un temps du monde ; son potentiel « hétérotopique » demande ainsi à être examiné de manière approfondie⁴¹, en particulier dans des sociétés urbaines d'Afrique de l'Ouest largement travaillées par les désirs migratoires des jeunes citadins. Pour le dire simplement, ces espaces s'assimilent à des « territoires de l'attente⁴² » aux yeux de beaucoup, et leurs nuits peuvent alors figurer des moments de *réalisation temporaire* de certaines aspirations populaires et juvéniles.

Dans l'ensemble, on comprend que la tension entre désirs de mobilité et immobilisme contraint, très nette dans le champ migratoire et à l'aune des « désirs d'Ailleurs⁴³ » si massifs parmi les jeunes du continent, se joue également à l'intérieur de la ville. Elle est perceptible notamment sous l'angle des « régions morales⁴⁴ » qui jalonnent la cité et se reconfigurent durant la nuit. Suivant cette ligne de pensée,

³⁸ Mitchell, 1996.

³⁹ Entretien personnel (réalisé en français et wolof) avec Zeynabou, 24 ans, Dakar, mai 2006.

⁴⁰ Simone, 2005-2006.

⁴¹ Sur la notion d'hétérotopie, voir Foucault, 2009 ; pour un usage de la notion en contexte urbain africain, De Boeck et Plissart, 2005 : 254. J'ai moi-même entamé une telle réflexion à la lumière des usages de la nuit dakaroise par les aventurières de la cité : Fouquet, 2011.

⁴² Vidal et Musset, 2015. Sur la notion d'attente en contextes africains et parmi les populations juvéniles, voir notamment Honwana, 2012.

⁴³ Sur cette question, voir notamment Fouquet, 2008.

⁴⁴ J'emprunte ici à Michel Agier son usage de la notion de région morale, qui « permet à l'analyse d'accéder à une compréhension du caractère relatif et incertain des frontières spatiales et identitaires de la ville », en s'appuyant notamment sur les cartographies subjectives que les acteurs élaborent à partir de leur expérience citadine – nocturne notamment. Voir Agier, 2013.

tout un travail d'investigation peut s'attacher à ce que je propose de nommer les « tempolarités » de la ville : en jouant sur la contraction des termes *temps* et *polarité*, cette notion désigne des dynamiques de polarisation urbaine qui ressortissent avant tout à un facteur temporel, nocturne en l'occurrence. Une telle approche m'apparaît heuristique pour considérer la structuration des loisirs noctambules en pôles festifs et les différents facteurs qui contribuent à la formation de ces derniers, puis à leur pérennisation ou au contraire à leur déclin dans une relative durée.

Mais ces « tempolarités » de la nuit urbaine ne sont pas que physiques, infrastructurelles, directement observables à l'aune de la concentration d'établissements de nuit et/ou des flux de noctambules-consommateurs qui les irriguent nuitamment ; elles sont aussi le produit d'imaginaires de et dans la ville, qui participent intrinsèquement de sa constitution en un univers moral, dont le périmètre déborde largement le cadre citadin bâti. En d'autres termes, la ville nocturne est traversée de lignes de fuite qui ont beaucoup à voir avec les désirs et les aspirations de ses habitants, mais aussi avec les frustrations et les manques auxquels bon nombre se confrontent. A ces différents égards également, l'étude de la nuit urbaine est susceptible d'offrir un cadre d'analyse très fécond.

Ces quelques pages, encore une fois, n'ont pas vocation à établir un *guideline* de recherche sur la ville nocturne ; elles visent plutôt à ouvrir un certain nombre de pistes empiriques et théoriques, du reste absolument non exhaustives. Les trois textes qui suivent, chacun à leur façon, déclinent certains de ces questionnements à l'aune de contextes urbains (passés ou présents) particuliers et/ou explorent d'autres aspects. Ce *charivaria* doit ainsi être envisagé comme une première pierre à une réflexion qui, nous l'espérons, n'en est encore qu'à son crépuscule... C'est à dire, en termes nocturnistes, à son commencement.

BIBLIOGRAPHIE

- AGIER, M., « Les savoirs urbains de l'anthropologie », *Enquête*, 4, 1996, mis en ligne le 11 juillet 2013, <http://enquete.revues.org/683>.
- APPADURAI, A., *Modernity at Large : Cultural Dimensions of Globalization*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1996.
- BAYAT, A., *Life as Politics : How Ordinary People Change the Middle East*, Stanford, Stanford University Press, 2010.
- BIAYA, T. K., « La culture populaire dans les arts populaires d'Afrique : analyse de l'ambiance zaïroise », *Revue canadienne des études africaines*, 30 (3), 1996, pp. 345-370.
- CABANTOUS, A., *Histoire de la nuit, XVII^e-XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 2009.
- CHATTERTON, P. et HOLLANDS, R., *Urban Nightscapes. Youth Cultures, Pleasure Spaces and Corporate Power*, Londres, Routledge, 2003.
- CHATTERTON, P., « Governing nightlife : profit, fun and (dis)order in the contemporary city », *Entertainment Law*, 1 (2), été 2002, pp. 23-49.
- COOPER, F. et STOLER, A. L., « Between metropole and colony : rethinking a research agenda », dans F. Cooper et A. L. Stoler (eds), *Tensions of Empire. Colonial Cultures in a Bourgeois World*, Berkeley, Los Angeles, Londres, University of California Press, 1997, pp. 1-56.
- CSENGO, J., « Extension et mutation du loisir citadin, Paris XIX^e-début XX^e siècle », dans A. Corbin (dir.), *L'Avènement des loisirs (1850-1960)*, Paris, Flammarion, 1995, pp. 121-170.
- DE BOECK, F. et PLISSART, M.-F., *Kinshasa. Récits de la ville invisible*, Bruxelles, Editions Luc Pire, 2005.
- FABIAN, J., *Le Temps et les autres. Comment l'anthropologie construit son objet*, Toulouse, Anacharsis, 2006.
- FARRER, J. et FIELD A. D., *Shangai Nightscapes. A Nocturnal Biography of a Global City*, Chicago et Londres, The University of Chicago Press, 2015.

- FOUCAULT, M., « Qu'est-ce que la critique ? Critique et *Aufklärung* », *Bulletin de la société française de philosophie*, 84 (2), avril-juin 1990, pp. 35-63.
- FOUCAULT, M., *Les Hétérotopies. Le corps utopique*, Paris, Editions Lignes, 2009.
- FOUQUET, T., « De la prostitution clandestine aux désirs de l'Ailleurs : une ethnographie de l'extraversion à Dakar », *Politique africaine*, 107, 2007, pp. 102-123.
- FOUQUET, T., « Migrations et "glocalisation" dakaroises », dans M. C. Diop (dir.), *Le Sénégal des migrations*, Paris, Karthala, 2008.
- FOUQUET, T., *Filles de la nuit aventurières de la cité. Arts de la citoyenneté et désirs de l'Ailleurs à Dakar*, thèse de doctorat en anthropologie, Paris, EHESS, 2011.
- FOURNET-GUÉRIN, C. et MORELLE, M., « Les nuits tananariviennes : citadinités et marginalités en construction », *Cybergeo : European Journal of Geography*, mis en ligne le 28 juin 2006, <http://cybergeo.revues.org/2560>.
- GALINIER, J. et al., « Anthropology of the night. Cross-disciplinary investigations », *Current Anthropology*, 51 (6), 2010, pp. 819-847.
- GRAZIAN, D., « Urban nightlife, social capital, and the public life of cities », *Sociological Forum*, 24 (4), 2009, pp. 908-917.
- GWIAZDZINSKI, L., *La Nuit, dernière frontière de la ville*, La Tour-d'Aigues, Editions de l'Aube, 2005.
- HEAP, C., *Slumming. Sexual and Racial Encounters in American Nightlife, 1885-1940*, Chicago, The University of Chicago Press, 2009.
- HONWANA, A., *The Time of Youth : Work, Social Change, and Politics in Africa*, Sterling, VA, Kumarian Press, 2012.
- Ingold, T., « Against soundscape », dans E. Carlyle (ed.), *Autumn Leaves : Sound and the Environment in Artistic Practice*, Paris, Double Entendre, 2007, pp. 10-13.
- MARTIN, P., *Loisirs et société à Brazzaville pendant l'ère coloniale*, Paris, Karthala, 2005.
- MITCHELL, C., « The Kalela dance / La danse du kalela. Aspects des relations sociales chez les citoyens africains en Rhodésie du Nord », *Enquête*, 4, 1996 [traduction et présentation de M. Agier et S. Nahrath].
- NOFRE, J., « "Vintage nightlife" : gentrifying Lisbon downtown », *Fennia*, 191, 201, pp. 106-121.
- NOULIN, F., « Alain Cabantous, *Histoire de la nuit (XVII^e-XVIII^e siècles)* », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 108, 2009, mis en ligne le 28 novembre 2009, <http://chrhc.revues.org/1829>.
- OLOUKOÏ C., *Nuits : objets de peurs, objets de désirs. Maboneng « Place of Light » au prisme des pratiques et imaginaires nocturnes*, mémoire de master 1 de géographie, Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne, 2015.
- PAQUOT, T., « Le sentiment de la nuit urbaine aux XIX^e et XX^e siècles », *Les Annales de la recherche urbaine*, 87, 2000, pp. 6-14.
- PERETTI, B. W., *Nightclub City: Politics and Amusement in Manhattan*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2007.
- PHETERSON, G., *Le Prisme de la prostitution*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- PINÇON, M. et PINÇON-CHARLOT, M., « Les nuits de Paris », *Les annales de la recherche urbaine*, 87, 2000, pp. 15-24.
- SHAIN, R. M., « Roots in reverse : Cubanismo in twentieth-century Senegalese music », *The International journal of African historical studies*, 35 (1), 2002, pp. 83-101.
- SIMONE, A., « Atteindre des mondes plus vastes. Négocier les complexités du lien social à Douala », *Politique africaine*, 100, décembre 2005-janvier 2006.
- TILLIETTE (dir.), *Autrement*, hors-série « Capitales de la couleur. Dakar-Abidjan-Lagos-Douala-Kinshasa », 1984.
- VIDAL, L. et MUSSET, A. (dir.), *Les Territoires de l'attente. Migrations et mobilités dans les Amériques (XIX^e-XXI^e siècle)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015.
- WEBER, M., *La Ville*, Paris, La Découverte, 2014.
- ZELEZA, P.T. (ed.), *Leisure in Urban Africa*, Trenton et Asmara, Africa World Press Inc., 2003.

■ Paysages nocturnes de la ville et politiques de la nuit. Perspectives ouest-africaines

■ Résumé

Dans les sciences sociales, et particulièrement dans le champ des études africaines, la nuit apparaît encore largement comme une frontière académique. Cela tranche nettement avec l'investissement (social, économique, politique) toujours croissant dont le temps nocturne fait l'objet dans les grandes métropoles à travers le monde. Ce texte, comme le dossier qu'il introduit, a vocation à revenir sur certains aspects propres à l'étude de la nuit urbaine, en s'appuyant principalement sur des exemples ouest-africains. En soulignant la nécessité de penser la nuit dans un rapport dialectique avec le temps diurne et à l'aune de la tension heuristique qui s'en dégage, ce sont quelques fragments des enjeux politiques de la nocturnité et du politique des loisirs urbains qui sont ici explorés. Incidemment, la notion de « nightscape » est envisagée de manière critique et mise à l'épreuve de terrains urbains ouest-africains.

■ Urban nightscapes and night politics. West African perspectives

■ Abstract

The « urban night » still appears as an academic frontier, especially in African studies. This contrasts sharply with the growing social, economic, political investments of nighttime in metropolis worldwide. The ambition of this introductory paper is thus to outline several issues arising from the study of the urban night, relying mainly on West African examples. Stressing the need to engage the night through a dialectical relationship with the diurnal time – and according to the heuristic tension that emerges from it – the text displays some aspects of contradictory debates of “nocturnity”. Incidentally, the concept of “nightscape” is considered critically through the lens of urban situations in West Africa.

■ Mots clés

Dakar ; globalisation ; loisirs ; paysages nocturnes de la ville ; politique de la nuit.

■ Keywords

Dakar ; globalization ; leisure ; urban nightscapes ; night politics.